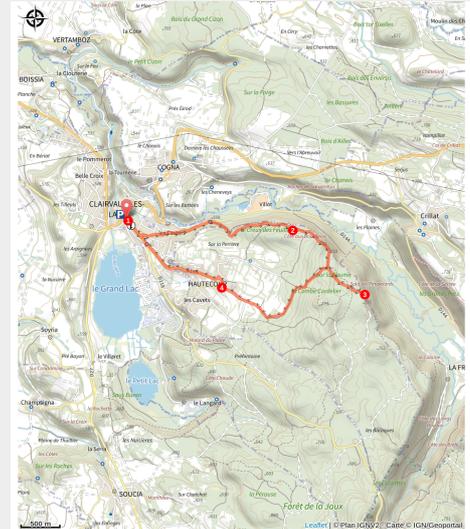


Les Tracoutis - 8V

Terre d'Émeraude - Clairvaux-les-Lacs



Traileurs dans la forêt de Clairvaux (© Vincent Gaudin/Jura Tourisme)



Ce parcours trail facile fait partie de l'espace trail Terre d'Émeraude qui comprend 3 parcours au départ de Clairvaux-les-Lacs.

Principalement en sous-bois sur des petits sentiers joueurs, profitez des nombreux points de vue qu'offre ce parcours tantôt sur les lacs de Clairvaux et tantôt sur le creux de la Frasnée.

Les Tracoutis, sont les habitants de Hautecour, principal village traversé par ce parcours.

Infos pratiques

Pratique : Trail

Durée : 1 h

Longueur : 8.3 km

Dénivelé positif : 256 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Lacs, rivières et cascades, Naturel

Itinéraire

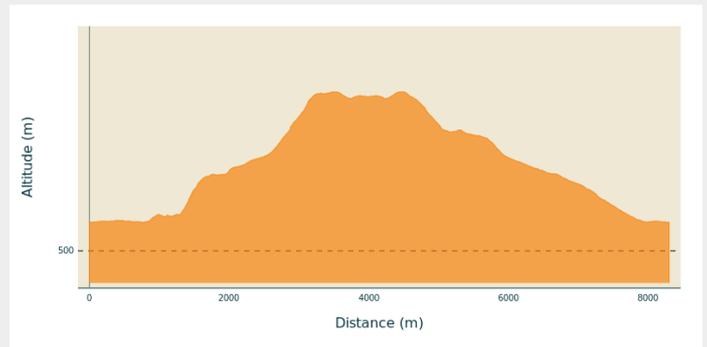
Départ : Clairvaux-les-Lacs

Arrivée : Clairvaux-les-Lacs

Balisage : Parcours Trail

Communes : 1. Clairvaux-les-Lacs
2. Hautecour

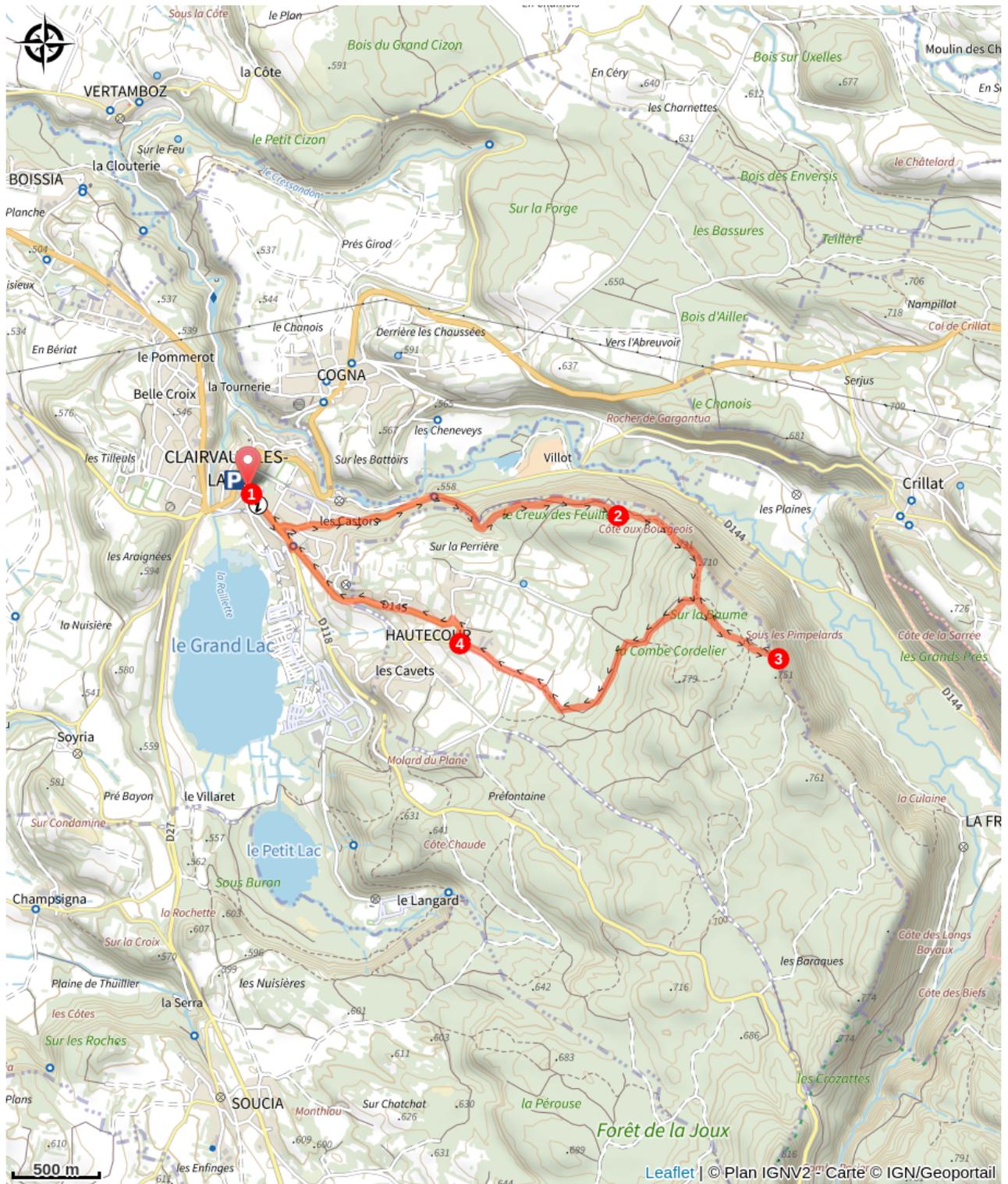
Profil altimétrique



Altitude min 547 m Altitude max 762 m

1. Au départ de **CLAIRVAUX-LES-LACS** rejoindre la **Route de la Frasnée** en longeant la D118. Descendre la route de la Frasnée (D28) sur 700 mètres avant d'emprunter à droite un sentier qui monte raide dans les bois. Suivre le sentier qui continue de monter jusqu'au poteau **Creux des Feuillées**. (*Belvédère sur Cogna et la vallée du Drouvenant*)
2. À la Creux des Feuillées, continuer sur le sentier qui continue de monter jusqu'au poteau **Sur la Baume**. Prendre la direction **LES PIMPELARDS** pour profiter du belvédère du même nom (*vue sur le creux de la Frasnée*).
3. Revenir sur vos pas jusqu'au poteau **Sur la Baume** et prendre à gauche le chemin en direction de **Route d'Hautecour**. Le chemin sort de la forêt pour traverser les pâtures avant de rejoindre le village d'Hautecour par le Chemin des Mouraines.
4. Traversez le village en tournant à droite dans la rue du Perrier puis à gauche sur la Place Jean Moulin pour emprunter la rue de Louis Pasteur. Continuez votre descente pour rejoindre la **Route d'Hautecour** puis suivez la D118 jusqu'au centre de **CLAIRVAUX LES LACS**.

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Lons-le-Saunier, suivre la D678, en direction de Pont-de-Poitte, puis de Clairvaux-les-Lacs.

Parking conseillé

Parking de l'Eglise à Clairvaux-les-Lacs

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

APPB CORNICHES CALCAIRES - ROCHERS DE GARGANTUA

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr



FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur le Rocher de Gargantua sur la commune de Cogna.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

APPB CORNICHES CALCAIRES - CÔTE AUX BOURGEOIS

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr



FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre

blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur les falaises de la Côte aux Bourgeois sur la commune d'Hautecour et de la Frasnée.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

Lieux de renseignement

Terre d'Émeraude Tourisme

12 Rue Saint-Roch, 39130 CLAIRVAUX-LES-LACS

contact@terredemeraudetourisme.fr

Tel : 03 84 25 27 47

<https://>

www.terredemeraudetourisme.com/

